



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 décembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-troisième session

5-8 mars 2002

Point 7 f) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Activités non classées par domaine :

**satisfaction des besoins en matière de statistiques  
du développement humain**

### **Rapport établi par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement**

#### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique un rapport établi par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce rapport est transmis conformément à la demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-deuxième session<sup>1</sup>. La Commission est invitée à donner son avis sur les points à examiner figurant aux paragraphes 13 et 59.

---

\* E/CN.3/2002/1.

<sup>1</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2001, Supplément No 4 (E/2001/24), par. 52 d).*



**Rapport établi par le Bureau du Rapport mondial  
sur le développement humain  
du Programme des Nations Unies pour le développement**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Résumé .....		3
I. Introduction .....	1–11	3
II. Disparités entre les pays visés.....	12–18	5
III. Qualité des données.....	19–26	7
IV. Domaines d’action dans lesquels les données doivent être complétées .....	27–30	8
V. Questions statistiques concernant plusieurs domaines d’action .....	31–41	11
VI. Améliorations récentes concernant les statistiques du <i>Rapport mondial sur le développement humain</i> .....	42–51	12
VII. Conclusion .....	52–57	13
 Annexe		
Sources principales des statistiques utilisées dans le <i>Rapport mondial sur le développement humain</i> .....		15

## Résumé

Dans le cadre de l'analyse du développement humain, 29 pays sont dans l'incapacité de fournir les données de base nécessaires à l'établissement de l'indicateur du développement humain. Beaucoup d'autres, dont certains grands pays, manquent d'autres statistiques de base. Lorsque ces données existent, leur fiabilité laisse à désirer. Des progrès ont été accomplis pour ce qui est des sources, mais certains domaines, tels que la pauvreté et l'éducation, présentent des lacunes importantes en termes de données. D'autres questions statistiques qui concernent la plupart des domaines d'action, telles que la parité de pouvoir d'achat et la démographie, doivent être rapidement améliorées s'agissant de leur fiabilité, comparabilité et portée. Dans le présent rapport, on examine ces problèmes et on propose certaines priorités, en se plaçant dans la perspective du *Rapport mondial sur le développement humain*, en tant qu'utilisateur de statistiques. On souligne également les mesures prises dans le *Rapport mondial sur le développement humain* pour mieux exploiter les statistiques disponibles. Pour finir, le rapport donne un résumé des conclusions et prie la Commission de statistique de donner son avis sur les procédures à suivre.

Le rapport se compose de sept chapitres : le chapitre 1 donne un aperçu général et décrit les caractéristiques du *Rapport mondial sur le développement humain*; le chapitre 2 examine le cas de certains des pays pour lesquels très peu de données sont disponibles; le chapitre 3 aborde la fiabilité des données; le chapitre 4 mentionne les domaines d'action pour lesquels il existe peu de données; le chapitre 5 envisage d'autres questions statistiques qui recourent plusieurs domaines d'action; le chapitre 6 décrit certains des progrès accomplis dans l'utilisation des statistiques dans le *Rapport mondial sur le développement humain*; et le chapitre 7 présente un bref résumé et des conclusions.

## I. Introduction

### Un indicateur de l'ampleur du problème

1. Dans l'édition 2001 du *Rapport mondial sur le développement humain*, 29 États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont exclus de l'indicateur du développement humain par manque de données statistiques (même si un additif a été publié pour 12 d'entre eux, dans lequel des estimations globales ont été exploitées). L'indicateur n'utilise que des statistiques très élémentaires (produit intérieur brut (PIB), parité du pouvoir d'achat, taux de scolarisation et d'alphabétisation, et espérance de vie) et des estimations supplémentaires sont obtenues auprès d'autres sources s'il manque un des éléments de l'indicateur. Compte tenu de ces remarques, cette absence de données pour 29 pays signifie que l'on ne dispose pas non plus de statistiques pour un large éventail de domaines d'action. L'indicateur du développement humain et autres indicateurs composites du *Rapport mondial sur le développement humain* ne traduisent que quelques-uns des aspects essentiels du développement humain et, malgré cela, leurs besoins en matière de statistiques ne sont pas entièrement couverts. Le développement humain est un concept beaucoup plus vaste, et l'absence de données pour l'indicateur ne représente que la partie

visible de l'iceberg. Des progrès ont été accomplis dans de nombreuses régions du monde, mais la pénurie de données statistiques constitue toujours un handicap important dans les pays où l'on manque cruellement d'informations.

### ***Le Rapport mondial sur le développement humain est analytique***

2. L'objectif premier du *Rapport mondial sur le développement humain* est de procéder à une analyse critique de la situation du développement humain et des tendances dans le monde, notamment en abordant un thème particulier chaque année (les nouvelles technologies en 2001 et la gestion des affaires publiques en 2002). On essaie donc d'obtenir des données pour le plus grand nombre de pays possible et pour la plupart des aspects du développement humain, depuis la pauvreté et les droits de l'homme jusqu'à la bonne gestion des affaires publiques en passant par la sécurité personnelle.

3. L'analyse du développement humain privilégie les personnes plutôt que l'économie et, si possible, les résultats plutôt que les données. On constate également de plus en plus que les données ne servent pas uniquement aux gouvernements et autres décideurs, mais sont également essentielles au débat démocratique.

4. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain se consacre à la promotion et au suivi progressifs du développement humain dans et entre les pays. Le processus de collecte de données dans toutes les régions du monde et sur tous les thèmes en rapport avec le développement humain donne un aperçu général des statistiques disponibles et de certains des concepts sur lesquels elles reposent. Dans le présent rapport, on s'est attaché à mettre en lumière ce que le Bureau considère comme certains des besoins les plus urgents et insatisfaits en matière de statistiques.

5. *Le Rapport mondial sur le développement humain* jouit d'une grande notoriété, il est souvent cité et il représente une source importante d'informations et d'analyses dans le monde. C'est dans cette perspective des utilisateurs de statistiques que le présent document envisage la nécessité d'accroître et d'améliorer les statistiques.

### **Les statistiques sont essentielles**

6. Les statistiques nécessaires pour mesurer et analyser le développement humain sont fondamentales, toutefois elles ne concernent pas uniquement le développement humain. Les mêmes données sont utilisées à bien d'autres égards.

7. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ne possède pas de département de statistique. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain ne collecte pas directement des données auprès des pays, mais il met plutôt à contribution d'autres institutions internationales. Heureusement, les collègues qui travaillent dans ces institutions sont très coopératifs. Les sources principales du Bureau figurent en annexe au présent document.

### **Les sources s'améliorent**

8. Le Bureau souhaiterait manifester sa gratitude pour les statistiques qui lui sont fournies. Sans elles, *le Rapport mondial sur le développement humain* ne serait pas ce qu'il est. Le Bureau se félicite également des progrès considérables accomplis dans des domaines tels que la comptabilité nationale, la pauvreté, les inégalités de revenus, l'inégalité des sexes, l'environnement, les activités du secteur non

structuré, etc. Le mérite en revient à l'Organisation des Nations Unies, aux organisations régionales, aux autres organisations internationales et, bien entendu, aux pays eux-mêmes et à leurs partenaires bilatéraux.

### **Classement par catégories des problèmes relatifs aux données**

9. Les problèmes seront classés en quatre catégories : premièrement, en termes de pays présentant une carence systématique de données de base; deuxièmement, en termes de pays pour lesquels la fiabilité des données est une question critique; troisièmement, en termes de domaines d'action pour lesquels il existe un manque de données; et quatrièmement, en termes de questions d'ordre statistique qui recourent plusieurs domaines statistiques ou d'action.

### **Demander de l'aide ou des conseils à la Commission de statistique**

10. Certains problèmes statistiques internationaux envisagés dans la perspective du *Rapport mondial sur le développement humain* en tant qu'utilisateur de statistiques sont mis en lumière. Les travaux sur les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire pour le rapport annuel de l'Assemblée générale sur le suivi à l'échelon mondial et national, et les besoins des conférences mondiales en matière de données statistiques, fourniront une plus longue liste d'indicateurs. Le présent rapport ne met en valeur qu'un petit nombre de domaines particuliers, mais il appelle aussi l'attention sur plusieurs pays qui ne disposent d'aucune donnée de base dans de nombreux domaines d'action. Bien qu'il insiste surtout sur le manque de données, il aborde aussi la question de la fiabilité des données disponibles.

11. Parmi les longues listes d'indicateurs concrets ou potentiels, quelle est la plus importante? Le Bureau souhaiterait contribuer à ce débat et serait reconnaissant à la Commission de statistique de bien vouloir lui communiquer son avis sur ces questions, et notamment sur les procédures à suivre.

## **II. Disparités entre les pays visés**

12. Comme mentionné ci-dessus, dans le cas de 29 pays, il est impossible d'obtenir ne serait-ce que quelques données de base nécessaires à l'établissement de l'indicateur du développement humain, bien qu'un additif spécial ait été publié pour 12 d'entre eux dans lequel des estimations globales ont été utilisées. Certains de ces pays, comme Saint-Marin et Tuvalu, ne comptent que quelques milliers d'habitants et ne peuvent raisonnablement pas fournir autant de données que des pays plus peuplés. En revanche, parmi les pays répertoriés, certains, dont l'Afghanistan, l'Iraq, la République populaire démocratique de Corée et la Somalie, comptent de 10 à 20 millions d'habitants (on trouvera dans le tableau 28 du *Rapport mondial sur le développement humain* 2001 la liste des 29 pays visés, ainsi que des statistiques les concernant).

13. Pour ce qui est de l'indicateur sexospécifique du développement humain, on dispose de données de base sur 146 pays. Dans le cadre de l'indicateur de la participation des femmes, les données ne concernent que 64 pays. S'agissant des indicateurs de la pauvreté humaine (IPH-1 et IPH-2), les données recueillies ne concernent que 117 pays au total (à l'heure actuelle, l'Organisation des Nations Unies compte 189 États Membres).

14. Les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire sont centrés sur l'élimination de la pauvreté et de la faim, l'éducation, l'égalité entre les sexes, la santé maternelle, la lutte contre la mortalité infantile et les maladies, ainsi que la viabilité écologique. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2001* fournit une évaluation sommaire des progrès accomplis dans les années 90 en direction d'objectifs choisis pour lesquels des données conjoncturelles sont disponibles. Le tableau 1 en annexe présente les pays et les populations visés par l'analyse. Il offre un autre exemple frappant de l'insuffisance des données de base recueillies en vue d'une évaluation mondiale, notamment dans les domaines de la pauvreté et de l'éducation.

15. En citant ces pays, il ne s'agit aucunement de critiquer les efforts qu'ils ont déployés ni de sous-estimer leurs difficultés. Dans le document dont la Commission de statistique est saisie à sa session en cours, et qui traite des demandes de données pour la tenue des sommets mondiaux (E/CN.3/2002/26), il est souligné que, pour répondre à ces demandes, les capacités des systèmes statistiques de nombreux pays doivent être grandement améliorées. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain est d'accord avec cette opinion.

16. Les priorités nationales en matière de statistique doivent tenir compte des caractéristiques et des problèmes nationaux. Ainsi, le paludisme est un problème grave qui ne se pose que dans certaines régions. Or de nombreux pays ne disposent pas de données de base telles que celles qui concernent le PIB (exprimé en parité de pouvoir d'achat), le taux de scolarisation, l'alphabétisation ou l'espérance de vie, entre autres. Il s'avère nécessaire d'obtenir des statistiques en plus grand nombre et de meilleure qualité si l'on désire évaluer l'état et l'évolution du développement humain dans ces pays. Les lacunes dans certains des tableaux du *Rapport mondial sur le développement humain* montrent, en règle générale, que les pays dont l'indicateur de développement humain est le plus bas sont aussi ceux qui disposent du plus petit nombre de séries statistiques pertinentes. Notamment, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (qui font partie, pour la plupart, des pays les moins avancés) ne disposent pas des données nécessaires à l'élaboration de politiques judicieuses et au débat public. Il s'agit de pays très peuplés comme l'Angola, le Congo, le Malawi, l'Ouganda et le Soudan.

17. Le plan de campagne pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire (voir A/56/326, en date du 6 septembre 2001) contient une section à part intitulée « Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique », (aucune autre région ne fait l'objet d'une section spéciale). En dehors du cas particulier de l'Europe de l'Est, au cours des 10 dernières années, l'Afrique subsaharienne est la seule région à avoir enregistré une baisse de son PIB par habitant. De fait, la baisse enregistrée remonte aux 25 dernières années (voir tableau 11 du *Rapport mondial sur le développement humain, 2001*).

18. Outre la nécessité de combler les lacunes et d'améliorer la qualité des données concernant les divers domaines statistiques dans le monde, nombre de pays les moins avancés, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne et quelques autres, ont besoin d'être fortement appuyés dans la création de capacités suffisantes pour fournir les données de base nécessaires non seulement aux utilisateurs du *Rapport mondial sur le développement humain* et aux autres utilisateurs internationaux, mais aussi aux pays eux-mêmes.

### III. Qualité des données

19. Dans certaines zones, la différence entre la qualité et la pénurie des données est infime. Si les données existent, elles sont de si mauvaise qualité qu'elles désinforment plutôt qu'elles n'informent. Dans certains cas, les données fournies sont de simples estimations, sont périmées ou ne se conforment à aucune définition acceptée.

20. On note également de nombreuses disparités entre les séries de données publiées par les pays et celles diffusées par les organisations internationales. Dans certains cas, ces disparités sont le résultat d'ajustements effectués par les organismes internationaux en vue de comparer les données entre pays. Dans d'autres cas, elles sont dues au fait que les données sont fournies par diverses administrations publiques ou par un organisme international qui ne dispose pas des dernières révisions en date.

21. L'alphabétisation des adultes dans les Caraïbes fournit un exemple des incohérences que l'on relève dans certains pays. En 1995, le taux d'alphabétisation donné pour le Belize en 1992 était de 96 %. Toutefois, d'après le recensement effectué dans le pays en 1991, ce taux se situait entre 70 et 80 % et l'estimation actuelle (pour 1997) est de 75 %. En l'occurrence, l'un des problèmes est la tendance à ne pas tenir compte des différences qui existent entre alphabétisation « de base », « simple » et « fonctionnelle ». De la même manière, les estimations émanant de différents types d'études, ou utilisant des méthodes différentes, peuvent donner des résultats divergents.

22. Dans d'autres domaines également, des sources différentes émanant d'un même pays peuvent aboutir à des estimations différentes. Ainsi, les estimations sur la consommation des ménages issues d'enquêtes sur le budget des ménages sont généralement différentes des estimations figurant dans la comptabilité nationale, celles-ci étant plus complètes. La qualité de l'information est menacée lorsque les données sont traitées comme si elles avaient été définies de la même manière.

23. Il existe aussi des incohérences entre les pays. Lors de la comparaison des données entre pays, il est essentiel que les normes employées soient plus ou moins similaires d'un pays à l'autre. Toutefois, cela n'est malheureusement pas souvent le cas dans des domaines aussi importants que l'accès à l'eau salubre et aux services de santé ou encore les accouchements effectués en présence d'un personnel qualifié.

24. S'agissant des incohérences dans le temps, la comparabilité est aussi un élément important, mais les sources et les méthodes ont tendance à changer, surtout dans les pays en développement. Ainsi, les études sur la pauvreté peuvent se fonder sur des enquêtes sensiblement différentes d'une période à l'autre, si bien qu'il est impossible d'interpréter l'évolution des résultats.

25. Les incohérences qui existent entre les statistiques publiées aux échelons international et national ont tendance à nuire à l'utilité et à la crédibilité de ces données. Il est donc essentiel d'arriver à une meilleure coordination aux niveaux national et international.

26. Néanmoins, il y aura toujours des incohérences et des variations dans la qualité des données. Il incombe aux utilisateurs, tels que les utilisateurs du *Rapport mondial sur le développement humain*, et aux organismes internationaux qui collectent les données des pays, de valider l'information dans la mesure du possible et d'assurer

que les métadonnées jointes aux statistiques publiées soient accompagnées de notes concernant les incertitudes éventuelles.

#### **IV. Domaines d'action dans lesquels les données doivent être complétées**

27. Il existe de nombreux domaines d'action dont les liens avec le développement humain sont bien connus, mais sur lesquels on possède peu de données, y compris pour ce qui est de concepts essentiels pour établir des indicateurs statistiques. Ainsi, il existe des lacunes dans les concepts et les données concernant la sécurité des personnes, l'exclusion sociale et la participation à la vie sociale, la justice sociale pour ce qui est des domaines autres que le revenu, l'inégalité entre les sexes et l'activité du secteur non structuré ainsi que la viabilité du point de vue écologique.

28. En outre, même dans le cas de principes dont l'importance est reconnue, dans des domaines tels que la pauvreté, de nombreuses lacunes subsistent dans les données. Comme il est indiqué précédemment, en raison du manque de données essentielles, les indicateurs composites de la pauvreté humaine (IPH-1 et IPH-2) n'ont pu être calculés que pour 117 pays.

29. De même, de nombreux principes ayant trait à l'éducation sont reconnus comme importants, mais lorsqu'elles sont disponibles, les données les concernant sont incomplètes. Dans le domaine de la santé, de nombreux indicateurs d'environnement ont été mis au point mais les indicateurs de résultats sont beaucoup moins nombreux. Ainsi qu'il est indiqué plus haut, dans ces domaines comme dans d'autres, la qualité des données pose également de graves problèmes.

30. On trouvera ci-après des statistiques concernant les domaines cités précédemment :

a) *Proportion de personnes vivant en deçà d'un niveau de revenu donné*

Les concepts ayant trait à la pauvreté monétaire sont bien définis et nombreux, mais les données essentielles concernant cet aspect de la pauvreté font cruellement défaut. Dans certains cas, les statistiques nationales globales pourraient être suffisantes, si elles étaient disponibles, mais pour l'étude du sous-développement et des inégalités sociales, des données ventilées sont nécessaires afin de faire apparaître, entre autres, la répartition des revenus par nombre de ménages et par type de ménage ainsi que l'âge ou le sexe du chef de ménage. Le revenu moyen par habitant ou le produit intérieur brut (PIB) par habitant sont des indicateurs généraux du niveau de revenu qui ne reflètent pas le fait que la répartition des revenus varie considérablement selon les pays. En outre, ce facteur peut fluctuer considérablement selon les périodes. Le nombre ou la proportion de personnes vivant avec 1 dollar par jour, ou moins, est un indicateur fréquemment utilisé pour les pays en développement. Toutefois, cette statistique élémentaire n'est pas connue pour de nombreux pays en développement (voir le tableau 3 du *Rapport mondial sur le développement humain 2001*). Pour ce qui est des pays développés, on évalue fréquemment le taux de pauvreté en calculant la proportion de personnes ou de familles dont les revenus n'atteignent pas 50 % du revenu médian des ménages. Là encore, cette statistique n'est pas connue pour de nombreux pays développés (voir le tableau 4 du *Rapport mondial sur le développement humain 2001*). Le Bureau du



Rapport mondial sur le développement humain s'est fixé comme objectif premier d'accroître le nombre et la qualité des statistiques disponibles sur la répartition des revenus à l'échelle des ménages et des personnes, dans les pays développés et en développement.

b) *Taux de scolarisation et niveau d'instruction*

L'analyse du développement humain s'appuie sur des données décrivant les résultats scolaires et l'accès à des équipements scolaires convenables. Cependant, les seules données concernant l'accès à ces équipements disponibles dans de nombreux pays décrivent le taux de scolarisation brut. Autrement dit, il s'agit de données qui portent sur le nombre d'enfants inscrits à l'école, par niveau, mais sans précision sur leur âge, leur taux de présence ou les équipements fournis par les établissements scolaires. Ces estimations ne rendent souvent pas bien compte du taux de fréquentation scolaire. Il ne serait pas vain de demander le taux d'inscription net, c'est-à-dire la proportion, dans chaque groupe d'âge, d'enfants inscrits à l'école. Les indicateurs permettant de contrôler la réalisation des objectifs de développement du millénaire dans le domaine de l'enseignement sont le taux net d'inscription à l'école primaire, le nombre d'enfants parvenant à la fin de l'enseignement primaire et le niveau d'instruction des jeunes. Les indicateurs concernant l'égalité entre les sexes sont le coefficient brut de filles inscrites à l'école primaire et secondaire comparé à celui des garçons et les taux d'instruction comparés des jeunes filles et des garçons. Pour ce qui est du taux net d'inscription scolaire, et de la proportion d'enfants qui parviennent à la fin de l'enseignement primaire, on ne dispose d'indicateurs de tendance que pour 39 % de la population mondiale, sans tenir compte des pays à revenu élevé membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'il apparaît au tableau 1 de l'annexe. Le bilan du développement humain concernant certains des objectifs de développement du millénaire se trouve aux pages 21 à 25 du *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. L'examen des indices d'alphabétisation devrait permettre de comparer les résultats scolaires, mais c'est souvent impossible parce qu'ils varient selon les pays. Toutefois, certains pays ont recours à des indices d'alphabétisation fonctionnelle plus cohérents, généralement grâce aux enquêtes internationales sur le taux d'alphabétisation des adultes. La comparaison des résultats obtenus par de telles enquêtes pose également des problèmes, mais elles sont néanmoins plus faciles à comparer que les évaluations traditionnelles du taux d'alphabétisation. Les indicateurs de l'enseignement cités dans les objectifs de développement du millénaire font également partie des indicateurs requis par les réunions au sommet des Nations Unies. Le document présenté par les Amis de la présidence de la Commission de statistique à la présente session de la Commission de statistique, intitulé « Une évaluation des indicateurs de suivi des réunions au sommet de l'Organisation des Nations Unies » (E/CN.3/2002/26) accorde une importance prioritaire à ce type d'indicateurs.

c) *Victimes de la criminalité*

Bien que la criminalité, la peur d'être victime de crimes et la confiance en l'état de droit jouent un rôle important dans la sécurité des personnes et la réalisation des droits de l'homme, il est particulièrement difficile de comparer les statistiques relatives à la criminalité et à l'administration de la justice établies par différents pays, ou même par un seul pays sur une période donnée, du fait de

différences de classification des crimes entre les pays, souvent liées aux différences entre les principes en matière de peine, et parce que les crimes ne sont pas systématiquement signalés. Dans un pays donné, une augmentation du nombre de plaintes concernant un type de crime ne signifie pas nécessairement que ce type de crime est plus fréquent, car elle peut aussi être la conséquence d'une modification de la loi ou des comportements face à ces crimes ainsi que de la probabilité que des poursuites seront engagées par la police. L'enquête internationale sur les victimes de la criminalité est un programme international d'enquêtes normalisées qui consistent à demander à des échantillons de populations pris au hasard de décrire leur expérience de la criminalité, s'ils ont porté plainte ou pas, leurs rapports avec la police et leur sentiment de sécurité. Les enquêtes sont coordonnées par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Depuis 1989, date à laquelle le projet a été lancé, 145 enquêtes ont été réalisées dans 71 pays. Seules des enquêtes de ce type permettent d'obtenir des informations qui peuvent être comparées au niveau international tout en concernant directement les victimes de la criminalité ou les personnes qui craignent de le devenir. Toutefois, jusqu'à présent, elles n'ont été menées que dans environ un tiers des pays de la planète et on ne dispose pas de données comparables pour les deux tiers restants. Dans ce domaine, la méthode à suivre pour remplir les lacunes existant dans les données est évidente. On trouvera au tableau 20 du *Rapport mondial sur le développement humain 2001* certaines des données obtenues grâce aux enquêtes sur les victimes de la criminalité.

d) *Bonne gouvernance et droits de l'homme*

La gouvernance est le thème du *Rapport mondial sur le développement humain* de 2002, les droits de l'homme étaient le thème de l'édition 2000; il s'agit de deux domaines qui sont en théorie difficiles à évaluer quantitativement, pour une large part du fait que les concepts et les normes à cet égard ne font pas l'unanimité et parce qu'il est peu probable que l'on puisse répondre aux questions suivantes : « Combien de prisonniers sont torturés? » ou « Dans quelle mesure les médias sont-ils libres? » ou « Quelle est l'ampleur de la corruption? », au moyen de statistiques officielles. Aucune organisation internationale n'a de mandat spécifique dans le domaine de la gouvernance. La Banque mondiale a beaucoup fait ces dernières années pour tenter d'établir une mesure objective de la gouvernance (<<http://www1.worldbank.org/publicsector/indicators.htm>>). D'autres organisations, essentiellement des organisations non gouvernementales et internationales, et des chercheurs ont aussi mené un travail de réflexion dans ce domaine et ont publié quelques mesures ces dernières années. Mais les données sont fondées sur des échelles de temps et une couverture des pays différentes et les résultats quantitatifs s'appuient souvent sur des données qualitatives. L'Union interparlementaire (UIP) a également publié quelques données sur la participation politique et les structures de la démocratie. Dans leur rapport intitulé « Évaluation des indicateurs statistiques demandés par les grandes conférences des Nations Unies » (E/CN.3/2002/26), les Amis de la présidence de la Commission de statistique constatent qu'aucun indicateur n'a été mis au point pour des domaines d'action nouveaux tels que les droits de l'homme et la bonne gouvernance. L'établissement d'indicateurs statistiques dans ces domaines prendra du temps et exigera de faire appel à des statisticiens et à des responsables de l'action gouvernementale. Les auteurs poursuivent en recommandant à la Commission de créer un groupe qui serait chargé de mettre au point des indicateurs dans ce domaine. Le Bureau du Rapport mondial

sur le développement humain est disposé à participer à des travaux de recherche dans les domaines des droits de l'homme et de la gouvernance.

## V. Questions statistiques concernant plusieurs domaines d'action

31. Nombre de questions statistiques concernant plusieurs domaines d'action. Comme cela a été mentionné précédemment, de manière générale, c'est avant tout de la fiabilité des données qu'il faut se préoccuper. La comparabilité des statistiques (à l'intérieur des pays, d'un pays à l'autre et dans le temps) est une nécessité primordiale pour toute analyse de l'état du développement humain et des tendances mondiales. En dépit des progrès qui ont été réalisés au niveau des normes internationales et de leur application croissante dans bon nombre de régions, on constate que de grandes lacunes subsistent.

32. La nécessité de disposer de données permettant de convertir des statistiques brutes en données d'information plus comparables et plus pertinentes revêt également une grande importance à nos yeux. On examinera ici deux exemples : l'un a trait aux parités de pouvoir d'achat (PPA) et l'autre aux estimations et aux projections démographiques.

### Parités de pouvoir d'achat (PPA)

33. Afin de pouvoir comparer pratiquement toutes les données exprimées en termes monétaires entre deux pays, il est nécessaire de convertir les monnaies locales en une unité commune pour pouvoir procéder à une comparaison des statistiques en « valeur réelle », c'est-à-dire que les chiffres doivent être convertis en une unité qui permet de comparer les pouvoirs d'achat des montants correspondants. Les tableaux des PPA tirés du Programme de comparaison internationale servent à fournir les taux de conversion nécessaires.

34. Depuis la première édition du *Rapport sur le développement humain 1990*, les rapports se sont appuyés sur les parités de pouvoir d'achat (PPA). Ainsi, dans l'indicateur du développement humain (IDH), le PIB par habitant est calculé sur la base de la PPA pour permettre de convertir les estimations du PIB. Durant ces 10 dernières années, le Bureau du Rapport et nombre d'autres utilisateurs ont eu de plus en plus recours aux PPA. L'édition de 2001 du *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie exclusivement sur les PPA pour procéder à une comparaison entre les données économiques et financières des différents pays.

35. En théorie, la raison du recours à la parité de pouvoir d'achat (PPA) est claire car il n'y a pas d'autre solution possible pour la plupart des utilisations. Mais, dans la pratique, on se heurte à deux problèmes : la Banque mondiale n'a été en mesure d'estimer directement les PPA (sur la base de données provenant d'enquêtes spéciales sur les prix) que pour 118 des 220 économies du monde. Pour les autres, elle a dû recourir à des régressions, en partant de l'hypothèse que les caractéristiques et la structure économique de ces pays étaient analogues à celles des pays ayant fait l'objet d'enquêtes.

36. L'utilisation de la PPA pose un autre problème qui a trait à la qualité des données à traiter et des résultats. Il est en théorie difficile d'estimer des prix relatifs dans le temps et dans l'espace, et par conséquent, même si les données d'entrée

étaient de meilleure qualité, les résultats n'en seraient pas moins sujets à des marges d'erreur importantes, en particulier lorsqu'il s'agirait de procéder à une comparaison entre des pays ayant des habitudes de consommation et des niveaux de revenus différents. Toutefois, il est vrai que les PPA pourraient être largement améliorées si les données à traiter étaient de meilleure qualité et si les méthodologies utilisées étaient plus efficaces.

37. L'importance des PPA dans les analyses économiques et socioéconomiques met en relief la nécessité d'améliorer ces données. La Banque mondiale, l'OCDE et EUROSTAT, qui sont conscients de cette nécessité, ont été à la tête de l'action qui est menée au niveau international en vue d'apporter l'appui institutionnel et financier supplémentaire qui s'impose. Nous appuyons également cette initiative.

### **Statistiques démographiques**

38. Le Rapport mondial sur le développement humain s'appuie sur certaines données démographiques qui sont des indicateurs directs du développement humain. Ces données comprennent des ratios qui portent sur l'espérance de vie, la mortalité infantile, la fécondité et la dépendance économique. Cela étant, le Bureau a surtout recours à des estimations de la population et à des projections démographiques. Ces données sont utilisées pour tous les aspects du développement humain, souvent en tant que dénominateurs ou en tant que coefficients de pondération pour des agrégats.

39. Notre dépendance à l'égard des données démographiques pour un si grand nombre d'aspects du développement met en lumière certaines discordances, notamment entre les estimations qu'utilisent différents organismes internationaux et celles sur lesquelles nous nous appuyons. À titre d'exemple, le PIB par habitant utilisé dans l'indicateur du développement humain est celui qui a été établi par la Banque mondiale (laquelle s'appuie sur une série précise de données démographiques), alors que les autres composantes de cet indicateur reposent sur une série différente de données. Il serait possible d'uniformiser une série d'estimations démographiques, mais les données « par habitant » que nous publions ne concorderaient pas avec celles que publient les organismes qui communiquent les données.

40. L'impact qu'a eu le VIH/sida sur les estimations et les projections démographiques complique encore les choses. De nombreux pays ont consulté le Bureau pour s'informer des effets qu'aurait la pandémie sur l'espérance de vie et les méthodologies utilisées. Mais il semble que les différents organismes internationaux continuent de diverger sur cette question.

41. Le rapport des Amis de la présidence susmentionné accorde une importance prioritaire aux estimations de la population par tranche d'âge.

## **VI. Améliorations récentes concernant les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain***

42. Jusqu'ici, le présent document a évoqué le manque de statistiques et leur qualité insuffisante dans certains domaines. La présente section décrit les efforts que nous avons déployés récemment pour améliorer l'utilisation des statistiques existantes, en tenant compte du rapport des Amis de la présidence de la Commission de statistique (E/CN.3/2001/18) examiné par la Commission de statistique en 2001.

43. Il a déjà été mentionné plus haut que l'usage des parités de pouvoir d'achat est désormais plus systématique dans le rapport mondial.

44. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain collabore désormais régulièrement avec les organismes internationaux auxquels il fait appel pour obtenir des données. Nous nous rendons notamment dans leurs bureaux partout dans le monde afin de recenser les possibilités et de nous mettre d'accord par avance sur les données dont nous pourrions avoir besoin.

45. Nous collaborons également plus étroitement avec la communauté internationale des statisticiens, par l'intermédiaire de la Commission de statistique et du Sous-Comité des activités statistiques du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, (ex-Comité administratif de coordination) auquel participent les responsables des services de statistiques des organismes.

46. Le Bureau a également examiné les principes généraux d'utilisation des statistiques dans le *Rapport mondial sur le développement humain*, à la fois dans la partie analytique et dans les tableaux statistiques.

47. Le Bureau fait également en sorte que toutes les données renvoient à une source, et signale toute incertitude supplémentaire qui peut exister à propos des données.

48. Un groupe consultatif sur les statistiques composé d'experts et d'économistes a été constitué et se réunit pour conseiller le Bureau sur divers aspects des statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain*.

49. Le Bureau a également eu la chance de pouvoir compter sur des experts extérieurs pour vérifier les statistiques dans la partie analytique et dans les tableaux. Il s'agit là d'une contribution importante pour un rapport qui utilise autant de statistiques.

50. En outre, le conseiller statistique principal du Bureau collabore sur tous les aspects de l'utilisation des statistiques dans le *Rapport*.

51. Les résultats sont encourageants, mais il appartient maintenant aux utilisateurs du Rapport de déterminer si les efforts supplémentaires que nous avons déployés ont permis d'aboutir au résultat escompté. Quoi qu'il en soit, nous poursuivrons nos efforts sans relâche en vue d'améliorer le *Rapport*.

## VII. Conclusion

52. Le présent rapport appelle l'attention sur quelques-uns des problèmes les plus sérieux en matière de statistiques internationales, du point de vue du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain. Nous avons fait état à la fois du manque et de la mauvaise qualité des données disponibles. Le Bureau souhaiterait en particulier insister sur les points suivants : dans la longue liste des indicateurs réels ou potentiels, lequel devrait avoir la priorité? Le Bureau souhaiterait participer à ce débat et saurait gré à la Commission de statistique de bien vouloir lui communiquer son avis sur ces problèmes, et en particulier sur les procédures à suivre.

53. Outre la qualité des données et les lacunes constatées dans les divers domaines statistiques dans le monde, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (pour la plupart, des pays les moins avancés) ainsi que certains autres ont besoin d'une aide spécifique pour leur permettre de fournir les données de base nécessaires au *Rapport mondial sur le développement humain* et à d'autres utilisateurs dans le monde, ainsi qu'aux pays eux-mêmes.

54. Les incohérences entre les statistiques publiées à l'échelon international et national ont tendance à réduire leur utilité et leur crédibilité. Une plus grande coordination est par conséquent essentielle à l'échelon national et international.

55. La qualité des données souffrira toujours d'incohérences et de variations. Il appartient aux utilisateurs tels que le Bureau et aux organismes internationaux qui collectent les données auprès des pays, de valider les informations autant que faire se peut et de faire en sorte que les métadonnées qui accompagnent les statistiques publiées comportent des notes sur toute incertitude éventuelle.

56. Le Bureau a mis en évidence la demande croissante de statistiques de meilleure qualité dans les domaines fondamentaux du développement humain tels que la pauvreté, l'inégalité des revenus et l'enseignement, ainsi qu'un besoin urgent de réformes conceptuelles et empiriques dans des domaines pressants tels que la sécurité des personnes, les droits de l'homme, la gouvernance, l'égalité sociale et la participation ainsi que l'environnement. Nous avons également souligné qu'il fallait améliorer les systèmes de conversion internationaux, particulièrement les parités de pouvoir d'achat, qui sont indispensables pour fournir une évaluation au niveau mondial.

57. Le besoin de données n'est pas unique, mais au contraire partagé par de nombreux autres utilisateurs. Le nouvel élan imprimé par les objectifs de développement du Millénaire et les besoins de données des sommets mondiaux s'ajoutent à l'effort déployé pour obtenir des statistiques plus nombreuses et de meilleure qualité. Nous serions reconnaissants à la Commission de statistique de nous communiquer son point de vue sur ces problèmes et en particulier sur les solutions envisageables.

## Annexe

### **Sources principales des statistiques utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain***

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Institut international d'études stratégiques  
Organisation internationale du Travail  
Fonds monétaire international  
Union internationale des télécommunications  
Union interparlementaire  
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)  
Enquête sur le revenu de Luxembourg  
Organisation de coopération et de développement économiques  
Institut international de recherches pour la paix de Stockholm  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice  
Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (Recueil des traités des Nations Unies)  
Division de la population de l'Organisation des Nations Unies  
Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies  
Banque mondiale  
Organisation mondiale de la santé  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Tableau 1  
**Indicateurs utilisés pour évaluer les progrès  
 vers la réalisation des objectifs fixés par le Sommet du Millénaire  
 (Rapport mondial sur le développement humain, 2001)**

<i>Critère</i>		<i>Pays évalués<sup>a</sup></i>	<i>Pourcentage de la population mondiale sur lequel porte l'évaluation<sup>b</sup></i>
Pauvreté extrême	Croissance moyenne annuelle du PIB par habitant, 1990-1999, et indice de Gini 1990-1999	85	77
Sous-alimentation	Pourcentage d'individus souffrant de sous-alimentation, 1990-1992 et 1996-1998	86	73
Accès à l'eau potable	Pourcentage d'individus ayant accès à un point d'eau aménagé, 1999	133	82
Généralisation de l'instruction	Taux net de scolarisation dans le primaire, 1990 et 1995-1997	58	39
	Pourcentage d'enfants achevant un cycle complet d'études primaires, cohorte de 1995	83	39
Égalité filles-garçons	Proportion de filles par rapport aux garçons (taux brut de scolarisation des filles par rapport aux garçons), 1990 et 1995-1997		
	Enseignement primaire	88	63
	Enseignement secondaire	85	64
Mortalité maternelle	Taux (pour 100 000 naissances vivantes), 1995	145	85
Mortalité infantile et post-infantile	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes), 1990 et 1999	159	85
	Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes), 1990 et 1999	159	85

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement, 2001. *Rapport mondial sur le développement humain, 2001*, note technique, tableau 3.1, p. 247.

<sup>a</sup> À l'exception des pays membres de l'OCDE à revenu élevé.

<sup>b</sup> Fait référence au pourcentage de la population mondiale.